

**INTITULE DU POSTE : ASSISTANT EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS  
CHARGE DES FONCTIONS D'INSPECTION (ACFI)  
ET DES MISSION FIPHFP**

**Missions Hygiène et Sécurité**

L'assistant en prévention des risques professionnels participe à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Il assure un rôle de conseil, d'expertise et d'assistance en matière d'Hygiène et Sécurité auprès de l'ensemble des acteurs des collectivités (élus et responsables RH notamment).

Il assure le pilotage du réseau des conseillers de prévention, et en coordonne l'animation.

**Missions de l'ACFI**

Contrôle les conditions d'application des règles de sécurité et de santé au travail,

Propose à l'autorité les mesures nécessaires, et au besoin, immédiates, pour remédier à des situations de risque constatées ou pour améliorer la prévention des risques professionnels, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail.

Contribue à la mise en œuvre de la politique de prévention,

Visites d'inspection et rédaction de synthèses.

**Missions FIPHFP**

Garantir la mise en œuvre de la convention signée avec le Fiphfp (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique).

**Description des missions du poste d'Assistant de Prévention Hygiène et Sécurité**

**Activités principales Hygiène et Sécurité**

Conseille les collectivités sur la prévention des risques susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents,

Diffuse les documents d'Hygiène et Sécurité obligatoires et assiste les encadrants dans la bonne tenue et mise à jour des registres s'y rapportant.

Coordonne l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et le suivi des plans d'action qui en découlent,

Pilote les enquêtes et analyses d'accidents graves, en lien avec le CHSCT,

Interpelle la hiérarchie sur les situations de danger grave et imminent,

Suit les actions de prévention en lien avec le médecin de prévention,

Conseille les collectivités dans le choix des EPI (Équipements de Protection Individuelle),

Aide à la vérification de la conformité des installations et matériels : à l'aide du registre sécurité de chaque collectivité, contrôle si les vérifications périodiques sont bien réalisées (électricité, gaz incendie...),

Élabore des rapports, bilans et statistiques relatifs à l'Hygiène et à la Sécurité, et s'implique dans les travaux du CHSCT (y participe en tant que membre de droit). Il suit la mise en œuvre des décisions.

Sensibilise les agents à l'Hygiène et à la Sécurité, notamment les nouveaux recrutés, lors des prises de postes comportant des risques spécifiques,

Participe à l'élaboration du plan de formation et mise en place de formations (Sauveteur Secouriste du Travail, formations de premiers secours, maîtrise des gestes face à un incendie...),  
Participe à la définition et au suivi des formations obligatoires Hygiène et Sécurité : autorisations de conduite, habilitations électriques...  
Assure une veille technique et réglementaire en matière de santé, de sécurité, et de prévention des risques professionnels.

### Description des missions du Chargé de mission FIPHFP :

#### Activités principales FIPHFP :

Information et formation des acteurs,  
Accompagner le recrutement et l'intégration de Travailleurs Handicapés,  
Reclassement et maintien dans l'emploi, en collaboration avec les services de l'AHMSITHE (services du Sameth et de Cap Emploi),  
Développer une expertise en matière d'accessibilité des locaux professionnels,  
Favoriser le recrutement d'apprentis dans les collectivités affiliées,  
Développer la communication interne et externe : garantir la diffusion de l'information, alimenter les outils de partage d'information.  
Conseils, aide au montage et à la saisie des dossiers de demandes d'aides du Fiphfp.  
Suivi de la convention Fiphfp avec l'outil de collecte dédié.

#### Profil recherché :

Technicien Hygiène et Sécurité -Diplôme spécialisé obligatoire en prévention, hygiène et sécurité, gestion des risques.  
Expérience souhaitée.

#### Compétences techniques :

Maîtriser la réglementation hygiène et sécurité ainsi que les principes de prévention,  
Maîtriser la méthodologie analyse d'accident et évaluation des risques,  
Maîtriser la notion de risques psychosociaux,  
Maîtrise des logiciels bureautiques.

#### Compétences relationnelles :

Savoir observer, recenser, analyser les risques professionnels,  
Savoir synthétiser les résultats de ses observations et en référer à sa hiérarchie,  
Savoir transmettre des connaissances,  
Relations régulières avec l'autorité territoriale,  
Relations avec les référents hygiène et sécurité des collectivités pour la définition de leurs objectifs et le suivi de leur mission.  
Relations avec l'ensemble des agents de la collectivité ou avec les agents des services pour lesquels il est désigné,  
Relations avec tous les acteurs de la santé et la sécurité au travail (ACFI, médecin du travail, Comité Technique, CHSCT,...).  
Relations avec les organismes de contrôle et entreprises extérieures.

#### Conditions et contraintes d'exercice

Déplacements – Permis B obligatoire  
Travail en intérieur et en extérieur.  
Interventions en milieux à risques.  
Logiciels métiers, appareils photo et de mesures (luxmètres, thermomètres, sonomètres, etc...)

**Cadre d'emplois : TECHNICIEN TERRITORIAL, FONCTIONNAIRE OU NON TITULAIRE DE DROIT PUBLIC**